



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 5 décembre 2023

COMITE SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2023 A DINGY-EN-VUACHE

**COMPTE-RENDU**

**Nombre de délégués en exercice** : 22  
**Nombre de délégués présents** : 12  
**Nombre de délégués votants** : 12  
**Date de convocation** : 22 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Dingy-en-Vuache, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

**Présents** : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FOL Y. (Savigny), CEMAT F. (Savigny), BARANSKI F. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens),

**Excusés** : VALLENTIEN J. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), EXCOFFIER D. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry), FOL C. (Vulbens),

**Invités** : ROSAY E. (Dingy-en-Vuache), BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Dingy-en-Vuache. Elle laisse ensuite la parole à Monsieur le Maire, Éric Rosay, qui souhaite la bienvenue au SIV.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR :**

- 19h à 19h15 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 13/09/23,
- 19h15 à 19h45 : Délibérations :
  - o Programme de sauvegarde des Vergers Traditionnels : modification des tarifs des différentes prestations du SIV (tailles des arbres fruitiers, formations des professionnels et du grand public, aides à la plantation, etc.)
  - o Travaux d'amélioration du chemin de Grande Randonnée « *Sur les Pas des Huguenots* » dans les Bois de Vosogne (Valleiry) : sollicitation d'une aide départementale, versement des aides à la commune de Valleiry (CD74 + SIV),
  - o Acquisitions foncières à Chaumont : parcelles OA 44, 879, 876, 874, OB 210, 211, 1060, 1274 et 1297 pour une surface de 26 500 m<sup>2</sup> (parcelles boisées riveraines des sites naturels gérés par le SIV, incluses dans Natura 2000),
  - o Modification des tarifs de vente du Topo-guide FFRP « *Pays du Salève et du Vuache ... à pied* ».
- 19h45 à 20h15 : Débat d'Orientations Budgétaires 2024, Gestion du site Natura 2000 du « *Massif du Mont Vuache* » à partir de 2025,
- 20h15 à 20h30 : Questions diverses, Prochaine réunion du Comité syndical, Etc.

## BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente donne ensuite la parole à Stéphane Patry, qui présente les actions réalisées par le SIV depuis le 13 septembre 2023 :

**Jeudi 14 septembre** – Vulbens : Opération Bidoyon 2023 : Achat de 33 caisses-palettes d'occasion (12 par le SIV et 21 par le SMS) en remplacement des palox en bois usagés (achetés en 2011). Livraison aux trois fermes partenaires (NinNin, Chosal et Hauts de Marlioz). Bilan 2023 : 4 832 kg de fruits récoltés, mais pertes importantes liées à la chaleur inhabituelle du mois d'octobre.

**Samedi 16 septembre** - Pays du Vuache : Sixième édition de l'événement : « *Aujourd'hui, je nettoie ma planète* », organisé par le SIV et l'association de protection de la Nature Apollon74, dans le cadre du World Clean Up Day. 5 communes participantes : Chaumont, Chênex, Jonzier-Epagny, Valleiry et Viry. Une cinquantaine de bénévoles au rendez-vous, permettant de récolter plus de 1,3 tonnes de déchets !

Remarques : Luc Mery explique que le bilan national est très positif avec 150 000 personnes mobilisées et 990 tonnes de déchets ramassés, dont 308 tonnes de déchets recyclables !

**Les 28 et 29 septembre et le 9 novembre** - Vulbens et Thônes : Réunions sur l'avenir des sites Natura 2000 d'Auvergne Rhône-Alpes. Echanges avec le Vice-Président Thierry Kovacs. Echanges entre tous les opérateurs Natura 2000 de Haute-Savoie.

**Samedi 30 septembre**- Jonzier-Epagny : Journée de découverte du verger communal situé à Epagny, sur le thème : « *Le verger, une nature à déguster !* ». Animation : SIV (présentation et dégustation de pommes et de poires anciennes récoltées dans les vergers communaux), Maison du Salève (fabrication de jus de pommes/poires frais) et Apollon74 (visite et entretien du verger). Une trentaine de participants.

**Les 3 et 10 octobre** – Clarafond-Arcine : Rando Vuache.

*Dans le cadre de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), la directrice de l'école de Chevrier, en partenariat avec le SIV, a organisé les 3 et 10 octobre 2023 la traditionnelle « Rando Vuache » sur la boucle pédestre « De Nant en Rhône ».*

*Le mardi 3 octobre, 270 élèves de MS à CE2 ont randonné sur le sentier, au départ du parking du Crêt du Feu ou de l'église d'Eloise pour les plus petits. Les départs se sont échelonnés entre 8h50 et 9h30. Point de rassemblement et de pique-nique : Lieu-dit « Le Moulin » aux bords du Rhône. Départ des 6 cars le soir à partir de l'entrée du hameau de Bange.*

*Mardi 10 octobre, ce sont environ 200 élèves qui ont fait le même parcours mais au départ de l'église d'Arcine pour les CM et du parking du Crêt du Feu pour les CE2. Même lieu de rassemblement et de départ le soir, avec 3 cars seulement.*

*Sur le lieu de rassemblement : pique-nique, ateliers animés par des intervenants (« Les plantes indigènes dans l'artisanat traditionnel » par le SIV et « L'histoire du Moulin et son lac » par Jacques Bordon) ou des enseignants, chants communs et flashmob. Cette randonnée était colorisée cette année aux couleurs de l'olympisme, avec les valeurs usépiennes de citoyenneté, de fairplay et de respect de l'environnement. Classes participantes : Chênex, Chevrier, Feigères, Savigny et Vulbens.*

**Samedi 7 octobre** – Vulbens : Animation Nature « *Le Brame du Cerf* » sur les rives sauvages du bord du Rhône, avec Apollon74. 25 participants. Pour information, les inscriptions pour cette sortie ont été plafonnées à 20/25 personnes pour limiter les dérangements sur site, bien que le SIV ait reçu de très nombreuses demandes !

**Mercredi 11 octobre** – Musièges : Intervention de l'entreprise de broyage C. Vistalli SAS sur les prairies sèches du Clos Digny. Fiche action n°1 du CTENS (Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles) « Vuache Champagne Genevois ».

**Jeudi 12 octobre** – Valleiry : Visite de terrain avec les services techniques, préalable aux travaux d'amélioration du chemin de Grande Randonnée (GR) « *Sur les Pas des Huguenots* » dans les Bois de Vosogne.

Remarques : Éric Rosay propose que les travaux soient réalisés en période sèche, pour plus d'efficacité.

**Jeudi 12 octobre** - Vers, Valleiry, Chevrier et Vulbens : Accueil des étudiants « géographes » de l'Université de Lyon pour une sortie découverte du Pays du Vuache et des aménagements réalisés par le SIV.

**Samedi 14 octobre** - Clarafond-Arcine : Sortie découverte « *La vie cachée des champignons* » animée par la SEPNS (Société pour l'étude et la protection de la Nature en Semine) et Apollon74. 20 participants.

**Mercredi 18 octobre** - Clarafond-Arcine : Accueil des étudiants du Bac Pro GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune) de l'ISETA (Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy) pour une visite avant travaux de la friche à molinie sur argile de « La Barraque ».

**Jeudi 19 octobre** – Vulbens : Travaux de terrassement à Collogny pour accueillir l'observatoire de la faune sauvage / Entreprise P. Fol. Fiche action n°11 du CTENS.

**Dimanche 22 octobre** - Clarafond-Arcine : 18<sup>ème</sup> édition des rencontres autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache.

*Fête des Vergers : une très belle édition 2023 !*

*La foule était au rendez-vous en ce dimanche 22 octobre sur la commune de Clarafond-Arcine, pour participer à la 18ème édition des Rencontres autour des Vergers traditionnels.*

*Rappelons que cette manifestation est organisée chaque année par les syndicats intercommunaux du Salève (SMS) et du Vuache (SIV), et qu'elle a pour objectif de sensibiliser la population à la nécessaire sauvegarde des vergers anciens, patrimoine rural menacé.*

*Sous un soleil généreux, les très nombreux participants ont ainsi pu profiter des expositions de pommes et de poires anciennes, des démonstrations de taille et de plantation, des animations et jeux pour les enfants, du marché artisanal, du repas « autour de la pomme » préparé par l'Association des Parents d'Elèves, des balades en calèches, etc.*

*Le SIV remercie tous les bénévoles et partenaires présents qui ont contribué au succès de cette belle fête. A l'année prochaine, autour du massif du Salève !*

Remarques : Luc Mery déplore la faible participation des visiteurs aux ateliers de démonstrations de taille et de plantation.

**Du 23 au 25 octobre** - Dingy-en-Vuache, Valleiry et Vulbens : Installation du mobilier de balisage pour la nouvelle (et dernière) boucle PDIPR du Schéma directeur de la randonnée : « *Sur les rives de la Vosogne* ».

**Jeudi 26 octobre** – Chaumont : Remise en état du tablier du Pont du Pissieu en bas du Malpas (GR « *Saint Jacques de Compostelle* »).

**Mercredi 15 novembre** - Clarafond-Arcine : Intervention des élèves du Bac Pro GMNF de l'ISETA sur la friche à Molinie de « La Barraque » intégrée au site Natura 2000 : débroussaillage de la zone ouverte, maîtrise de l'avancée des lisières et mise en tas des déchets de coupe en périphérie.

**Jeudi 16 novembre** – Viry : Chantier participatif au sein du biotope protégé de la « *Vigne des Pères* », en partenariat avec les salariés de l'entreprise SOMFY. Animation : SIV et Apollon74. Une vingtaine de participants.

**Jeudi 16 novembre** - Vulbens / Collogny : Fin de l'aménagement de l'observatoire de la faune sauvage. Entreprise « *ArtIsoBois* » (Onnion). Huit petits panneaux d'informations présentant le site et les espèces à observer sont en cours de conception.

Remarques : Luc Mery propose de laisser pousser la végétation à l'entrée du site pour camoufler d'avantage l'observatoire. Cédric Châtelain émet des réserves sur la résistance de l'ouvrage, le site étant régulièrement soumis à des vents violents (le Joran notamment).

**Samedi 18 novembre** – Viry : Dernière animation Nature de 2023 : « *Chantier participatif au Crêt de Puits* ». Animation : Apollon74. Une dizaine de participants.

**Lundi 20 novembre** – Chaumont : Accueil des étudiants du BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) de l'ISETA pour une visite avant travaux de la prairie sèche du Mont. Animation : SIV et Jacques Bordon.

**Du 21 au 30 novembre** – Pays du Vuache : Entretien des espaces naturels par l'équipe technique du SIV : Marais des Hospices et Grandes Chises (Clarafond-Arcine), Teppes de la Repentance et Crêt de Puits (Viry), Champ Vautier (Chevrier), etc.

**Jeudi 23 novembre** – Vulbens : Livraison des 81 arbres fruitiers commandés par les propriétaires (Pépinières Entre Ciel et Terre, Pépinières des Usses et Pépinières de la Jarine).

Remarques : Éric Rosay fait le constat de la mauvaise reprise de certains arbres, notamment les poiriers Blesson. Luc Mery confirme que la plantation de cette variété sur le territoire n'a pas été un succès. Une réflexion est à mener sur la qualité des porte-greffes et sur l'adaptation de certaines variétés aux changements climatiques.

**Lundi 27 novembre** – Viry : Sortie découverte du biotope protégé de la Vigne des Pères avec les enfants de l'école primaire. Animation : Apollon74. FA n°10 du CTENS.

Enfin, le nouveau site internet du SIV est dévoilé (refonte confiée au Webmaster « Remanens »). Sa mise en ligne est programmée pour le mois de décembre 2023. Une présentation détaillée sera proposée aux délégués lors de la prochaine réunion du Comité syndical.

---

Jean-Luc ROTH est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée avec 11 voix pour et 1 abstention approuve le compte-rendu de la séance du 13/09/23.

#### DELIBERATIONS :

#### MODIFICATION DES TARIFS LIES A LA TAILLE ET A LA PLANTATION DES VERGERS

*Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le SIV et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) mènent conjointement un programme de sauvegarde des vergers traditionnels du territoire (38 communes). Celui-ci englobe des actions de restauration et d'entretien de vergers anciens, des actions de formation à la taille et au greffage, des actions de plantation d'arbres fruitiers, etc. Ce programme est largement financé par le Département de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS).*

*Considérant que la politique départementale évolue à partir de 2024, avec une baisse significative des aides de fonctionnement, et que l'action « Verger », qui connaît un succès grandissant auprès des administrés, va être impactée,*

Madame la Présidente propose de revoir le montage financier de ce programme d'actions, avec une augmentation de la contribution des propriétaires de vergers, ceci dans le but de pérenniser cette action. Elle présente donc les nouveaux modèles de contrats et les nouveaux tarifs, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Contrats de restauration et d'entretien de vergers traditionnels :

- Taille de petits arbres ne nécessitant pas l'utilisation de matériel spécialisé : **20 €**
- Taille de grands arbres nécessitant la mise en place du matériel d'élagage en hauteur : **40 €**
- Taille de très gros fruitiers nécessitant une demi-journée de travail : **60 €**

Formations Taille et Greffage :

- Pour les agents communaux du territoire : **gratuit**
- Pour les agents communaux hors territoire et pour les professionnels : forfait de **150 €**
- Pour les particuliers (gratuit jusqu'à présent) :
  - o Stage de taille (deux jours : une journée théorique et une journée pratique) : **80 €**
  - o Stage de greffage (une journée) : **50 €**

Contrats de plantation d'arbres fruitiers Tige et Demi-tige de variétés traditionnelles :

Financement des arbres à hauteur de 25 % (au lieu de 50 %), avec le soutien du Département de la Haute-Savoie.

**Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :**

- 1) **APPROUVE** la proposition de Madame la Présidente,
- 2) **ENTERINE** la proposition de modifier les tarifs de taille, de formation et de plantation, tels que décrits ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- 3) **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les nouveaux modèles de contrats, annexés à la présente délibération.

**TRAVAUX D'AMELIORATION DU GR « SUR LES PAS DES HUGUENOTS » DANS LES BOIS DE VOSOGNE (VALLEIRY) – AIDE DU CD74**

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le SIV et la commune de Valleiry étudient actuellement les possibilités de réhabilitation de la portion du chemin de Grande Randonnée (GR) "Sur les pas des Huguenots" située dans les Bois de Vosogne (Valleiry).

Pour le financement, s'agissant d'un sentier d'intérêt départemental de niveau 1 (SID1), le Département de la Haute-Savoie (CD74) peut apporter une aide de **70 % du montant HT** des travaux (sous réserve de la décision des élus départementaux).

Madame la Présidente propose par conséquent de déposer un dossier de demande de subvention auprès du CD74, avec localisation précise des travaux, cahier des charges et devis.

**Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :**

- 1) **APPROUVE** la proposition de Madame la Présidente,
- 2) **SOLLICITE** le Département de la Haute-Savoie pour bénéficier d'une aide de **70 % du montant HT** des travaux.

Il est rappelé que le SIV pourra également apporter une aide à la commune de Valleiry (forfait pour chaque commune membre, destiné à financer des travaux spécifiques sur certains chemins nécessaires). Cette aide est fixée à **5 000 €**.

La réalisation de ces travaux (ou tout du moins une partie) sera inscrite au budget prévisionnel 2024. A l'issue, la commune de Valleiry sera sollicitée pour financer le reste à charge (= coût total - 70 % HT - 5 000 €).

**MODIFICATION DES TARIFS DE VENTE DU TOPO-GUIDE FFRP « PAYS DU SALEVE ET DU VUACHE ... A PIED » :**

*Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) et le Syndicat Mixte du Salève (SMS) ont financé la réédition du Topoguide de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) « **Pays du Salève et du Vuache ... à pied** ».*

*Compte tenu de l'augmentation du tarif au niveau national, elle propose de modifier le prix de vente de l'ouvrage et de fixer celui-ci à **16.40 €** l'unité jusqu'à 4 exemplaires (au lieu de 14.90 €). Au-delà, celui-ci est fixé à **11.50 €** (au lieu de 10.45 €), soit 30 % de moins.*

**Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :**

- 1) *APPROUVE* la proposition de Madame la Présidente,
- 2) *ENTERINE* la proposition de facturer le Topoguide à **16.40 €** l'unité jusqu'à 4 exemplaires et à **11.50 €** l'unité au-delà, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**ACQUISITIONS FONCIERES A CHAUMONT : PARCELLES 0A 44, 879, 876, 874, OB 210, 211, 1060, 1274 ET 1297 POUR UNE SURFACE DE 26 500 M<sup>2</sup> (PARCELLES BOISEES RIVERAINES DES SITES NATURELS GERES PAR LE SIV, INCLUSES DANS NATURA 2000)**

*Historique : Début 2023, de nouvelles opportunités d'acquisitions foncières se sont présentées à la commune de Chaumont et au SIV, dans le cadre de la bourse foncière forestière « Usses et Bornes » du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) : parcelles B 246, et A 44, 879, 874, B 210, 211, 1060, 1274 et 1297.*

*Ces parcelles boisées étant pour la plupart riveraines de sites naturels à haute valeur écologique, gérés par le SIV, celui-ci a contacté les deux propriétaires. L'un d'entre eux, Monsieur J.-M. Revillon a accepté de rencontrer le SIV et lui a fait connaître son intention de vendre la totalité des parcelles présentées + la parcelle 0A 876 (soit **26 500 m<sup>2</sup>**), au tarif de 0.80 € le m<sup>2</sup>.*

*Les membres du bureau ont alors étudié cette offre et on fait la proposition suivante : les trois parcelles de Champs Masson (OB 874, 876 et 879) étant pour le SIV de grand intérêt en termes d'enjeux écologiques (et donc prioritaires), il a été accepté le prix de vente à 0.80 € le m<sup>2</sup>. Pour les autres parcelles, moins prioritaires, il a été proposé un prix de vente à 0.60 € le m<sup>2</sup>. Etant bien sûr rappelé, comme évoqué lors de la rencontre, que ces acquisitions ne pourraient être réalisées qu'avec le soutien financier du Département de la Haute-Savoie (CD74).*

*Le CD74 a donc été officiellement sollicité. Le 21 septembre 2023, il a informé le SIV que les taux d'aides (annoncés à 80 %, voire même 100 % pour les acquisitions par le CD74) avaient été récemment revues à la baisse, avec de nouveaux **taux fixés à 60 %**.*

*Dans ce contexte, le SIV ne pouvait plus honorer la proposition de vente faite le 27 avril par Monsieur J.-M. Revillon. Une renégociation du prix de vente a donc été proposée, puis acceptée à 0.50 € le m<sup>2</sup>, soit **13 250 €** pour l'ensemble, hors frais de notaire.*

*Le reste à charge pour le SIV s'élèverait donc à **5 300 €** (7 950 € de subvention départementale).*

L'assemblée débat.

*Une majorité d'élus exprime cependant son désaccord pour l'acquisition de ces parcelles à ce tarif, indiquant que le prix d'achat pour ces boisements de type « taillis et landes » ne peut pas excéder 0.20 € du m<sup>2</sup>.*

*Claude Barbier et Cédric Châtelain rappellent que les établissements publics doivent s'efforcer de maîtriser les coûts de l'immobilier, afin de ne pas engendrer de fortes spéculations.*

## GESTION DU SITE NATURA 2000 DU « MASSIF DU MONT VUACHE » A PARTIR DE 2025

Il est rappelé que le jeudi 28 septembre, le SIV a participé au Webinaire organisé par le Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) : Thierry Kovacs, délégué à l'environnement et à l'écologie positive, pour une présentation des orientations de la Région pour Natura 2000.

*Cette nouvelle politique est principalement marquée par une volonté d'optimisation, avec à partir de 2024, une nouvelle organisation pour la gestion des 261 sites Natura 2000 d'AURA : 17 structures porteuses au lieu des 80 actuelles et 23 structures animatrices au lieu des 87 actuelles.*

*La Région portera en direct 50 sites emblématiques\* (dont la liste n'est à ce stade pas encore connue). Le portage des autres sites sera réparti entre les Parc Naturels Régionaux (PNR) et les Conservatoires d'espaces naturels (CEN).*

*\*Le choix des sites emblématiques repose sur plusieurs critères dont la répartition sur le territoire régional et les opportunités de valorisation et de sensibilisation du grand public et des scolaires.*

*Les structures porteuses peuvent cependant demander à conserver le portage et l'animation des sites Natura 2000 dont elles ont la charge aujourd'hui, si le contexte local le justifie et sous réserve qu'elles en assurent le financement. Délais de réponse : 31 octobre 2023 !*

*En 2024, tous les sites de Haute-Savoie restent animés par la structure porteuse/animatrice actuelle, avec les crédits 2024 FEADER-Région de soutien à l'animation N2000.*

A la suite de ce Webinaire, tous les opérateurs Natura 2000 de Haute-Savoie se sont réunis à Thônes, le vendredi 29 septembre, au sein de la CCVT (Communauté de communes des vallées de Thônes) pour une réunion de travail. Objectif : rédiger un courrier commun déplorant que les territoires n'aient pas été concertés lors des réflexions de la Région et la définition de ses orientations et sollicitant un report de la date du 31 octobre 2023 au 31 décembre 2023 (permettant à minima de consulter les élus concernés), ainsi que l'organisation d'une nouvelle réunion avec la Région.

Le jeudi 9 novembre, une seconde visio-conférence a donc été proposée par Thierry Kovacs. Deux informations principales sont ressorties de ces échanges :

- Le site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » fera partie des 6 sites emblématiques de Haute-Savoie,
- Le délai de réponse pour les demandes de dérogation est différé au 10 décembre 2023.

*Pour rappel : Un comité de pilotage Natura 2000/ENS devait être organisé en automne 2023 pour faire le bilan du Contrat de Territoire « Vuache Champagne Genevois » 2019-2023. Son organisation est donc différée, dans l'attente des nouvelles directives régionales.*

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

*Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, ont l'obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget (articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

*Par conséquent, elle présente au Comité les orientations budgétaires pour l'année 2024. Cette présentation retrace les informations financières essentielles concernant le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) à savoir :*

- Les structures des dépenses et des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement,
- Les évolutions des subventions de fonctionnement et des contributions communales,
- L'état de la dette,
- Les effectifs de la collectivité et les charges de personnels.

Elle expose ensuite les différents domaines d'actions du syndicat et les dépenses et recettes qui sont envisagées pour 2024 dans le cadre :

- De la gestion du réseau de sentiers de randonnée du Pays du Vuache,
- De la gestion des espaces naturels remarquables du territoire : habitats d'intérêt communautaires, biotopes protégés, vergers traditionnels, etc.,
- De l'animation : du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », du Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC) « Salève Vuache Usses », du futur Contrat de Territoire, etc.,

L'assemblée débat.

Claude Barbier propose que le SIV s'intéresse aux murets en pierres situés au-dessus du village de Chaumont, au lieu-dit « Le Mont ». Jacques Bordon le rejoint, indiquant que ceux qui bordent le chemin en direction du Pré Luison pourraient être restaurés.

Concernant la prairie humide de Bloux, Éric Rosay indique que les canalisations d'eau enterrées vont être prochainement dévotées et qu'il ne sera donc plus nécessaire à l'avenir d'impacter le milieu naturel s'il y a besoin d'intervenir.

Luc Mery propose de solliciter l'Etat de Genève pour le financement des animations scolaires « Corridors biologiques », en complément du financement ATMB.

Claude Barbier propose de solliciter financièrement la commune d'Avusy pour la gestion du biotope protégé des Teppes de la Repentance (Viry), dont elle est propriétaire.

Luc Mery propose que le financement des animations « taille » dans les vergers communaux, avec les enfants des écoles, soit pris en charge directement par les communes.

#### QUESTIONS DIVERSES :

Yann Fol s'interroge sur un projet d'installation de panneaux en entrée et en sortie de forêts communales ? L'assemblée n'ayant aucune information, il est proposé de se rapprocher du technicien de l'Office National des Forêts (ONF), Jérôme Riesen.

Éric Rosay revient sur les propos de Luc Mery notifiés dans le compte rendu du 7 septembre 2022 et concernant le premier verger communal de Dingy-en-Vuache. Il explique que la convention en question avait été établie avec l'ancienne équipe municipale et que le verger avait été installé sur un terrain constructible, qui n'aurait jamais dû accueillir un projet de ce type.

Il rappelle qu'en remplacement, la commune a planté un verger plus ambitieux, situé un peu plus bas. Luc Mery explique que le terrain choisi est moins favorable aux arbres fruitiers (remblais). Il propose cependant que ce second verger face l'objet d'une nouvelle convention, qui intégrera le Département de la Haute-Savoie, assurant ainsi au verger une labélisation « ENS » pour 99 ans, avec inscription au document d'urbanisme en zone N ou A.

Avant de conclure, Madame la présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le **mercredi 17 janvier 2024** à 19h sur la commune de **Jonzier-Epagny** (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h30.

La Présidente,  
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Luc ROTH